

Asile : la gauche maintient le cap

Alors qu'une nouvelle étape délicate s'amorce dans le dossier dit des « 523 », M. Mermoud décide du renvoi de deux requérants d'asile mardi dernier. A cet effet, il importe de rappeler que :

1. ces deux hommes de 24 et 25 ans résident en Suisse depuis plus de six ans avec toute leur famille qui a été régularisée et habite ici. Appartenant au groupe dit des « 523 », les dossiers de ces deux hommes ont été présentés à l'ODM (ex-ODR) à deux reprises par le gouvernement vaudois en vue de régularisation.
2. en date du 14 mars 2005, ces deux hommes ont été interpellés par la police sur leur lieu de travail et placés en détention administrative à la prison de Frambois.
3. en date du 15 mars 2005, ces deux frères ont été calomniés devant des députés par le Chef du service de la population (SPOP), M. Henri Rothen, qui a déclaré que ces deux hommes avaient des antécédents judiciaires lourds, plus graves que des infractions routières.
4. par communiqué de presse du 6 avril 2005, le Chef du DIRE a reconnu que leurs dossiers ne comptaient aucune condamnation pénale autre que celle relevant de la loi sur la circulation routière pour l'un d'entre eux (conduite de véhicule sans RC).
5. en date du 29 mars 2005, ces deux personnes ont déposé une plainte pénale pour calomnie contre le chef du SPOP et contre inconnu.
6. en date du 11 avril 2005, une rencontre des deux hommes avec le Chef du SPOP a eu lieu en présence de leur avocat pour négocier un retrait de leur plainte pénale.
7. en date du 12 avril 2005, ces deux hommes ont été expulsés sous contrainte.
8. il importe de relever que cette expulsion intervient au lendemain de la présentation des propositions du Groupe d'analyse (GA) à une délégation du Conseil d'Etat (CE). La rupture de confiance est donc incompréhensible.

Face à cette attitude totalement inacceptable du Chef du DIRE dans la gestion de ce dossier, la gauche a privilégié une stratégie de résultat. Elle a ainsi préféré :

- Informer clairement le public que les Conseillers d'Etat socialistes et vert ont été minorisés au sein du collège sur l'utilisation des mesures de contrainte à l'encontre des célibataires du groupe dit des 523. Une rupture de collégialité tonitruante des Conseillers d'Etat de gauche et des Verts, aurait donné à la majorité de droite du CE un faux prétexte pour interrompre toute recherche de solution et ne pas prendre en compte les propositions du Groupe d'analyse mis en place par le Conseil d'Etat.
- Garder à l'esprit la responsabilité que toute la classe politique porte face au sort des 330 personnes restant dans le groupe des 523, qui pourraient encore être renvoyées comme les deux requérants qui viennent d'être expulsés si des solutions raisonnables ne sont pas trouvées.

En quittant le Parlement et en interrompant les travaux du Grand Conseil, la gauche a dénoncé le caractère inhumain, injuste et arbitraire de la politique d'asile vaudoise actuelle et leur total désaccord vis-à-vis des méthodes employées pour expulser des personnes. De plus, en faisant connaître publiquement un vote du mois de février 2005 au sein du collège, les Conseillers d'Etat de gauche et des Verts ont mis la droite du canton devant ses responsabilités et ont préservé les chances que le CE prennent en considération les propositions du GA et donc l'amélioration du sort de plusieurs centaines de requérants d'asile en Suisse depuis de nombreuses années.

La position des Socialistes et des Verts n'est donc pas à priori celle d'une confrontation stérile et inefficace mais celle de partis et mouvements qui se battent pour la dignité, le respect des droits de l'homme dans une stratégie de résultats et qui le font savoir.

La gauche préfère prendre position, dénoncer les pratiques de la police des étrangers, se battre pour que les pratiques du SPOP soient transparentes et pour informer la population sur les véritables débats de société d'aujourd'hui en lieu et place de fuir devant la réalité.

Par la présente, Socialistes et Verts appellent les radicaux et les libéraux à se plonger dans la complexité de ce problème, à voir, au-delà des lois, les destins humains de personnes qui vivent parmi nous depuis de nombreuses années, à chercher des solutions innovantes, qui permettront au canton de sortir grandi de cette crise qui n'a que trop duré.

Pour le PSV : Aubert Josiane, présidente du PSV, députée

Pour les Verts : Yves Ferrari, député